

maintenant que l'âne n'est plus nous n'irons pas lui donner le coup de pied du lion ; ce ne serait pas généreux. Il est cependant une chose qui devrait, si cela était possible, racheter les péchés du vieux publicain, c'est l'empressement qu'il a mis à voter la loi qui autorise la corporation de Montréal à prendre les moyens d'ériger l'institut Vaillancourt ; cela lui vaudra dans l'esprit du pays de nombreuses années d'indulgence. Néanmoins, le soleil a des tâches, on en pardonnera bien au conseil spécial qui n'est pas un soleil. MESSIEURS QUESNEL, GERRARD ET MOFFAT VOTERENT DANS LA MINORITÉ ! Ils ont voulu jouer leur rôle d-teignoirs jusqu'au bout. Pouah ! soufflez-moi ces chandelles mal éteintes !

C'est fini, n'en parlons plus, le conseil spécial est abattu malgré que nous payions cru inexpugnable. Ce n'était donc point un Corsou quoique corps-soul

C'en est donc fait ! l'Union est proclamée ! Eh bien tant mieux, morbleu, que ce soit fini, qu'on n'en parle plus ; j'y suis d'autant mieux disposé que cela commençait furieusement à m'ennuyer. Le baron de Sydenham le veut, ceux qui sont immédiatement intéressés le veulent bien aussi ; ma foi je ne vois pas, pourquoi je m'échinerais à m'y opposer tout seul bravement encore. Personne ne me saura gré de mon dévouement à la cause que j'aurai embrassée et défendue comme une lionne défend d'ingrats petits lionceaux qui lui donnent maints coups de griffes et coups de dents aussitôt qu'ils en ont la force ; et si l'un de ces quatre matins je me voyais garrotté, emmenotté encachotté pour m'être factieusement opposé à l'Union, il me semble vous entendre chanter en choeur, (villains coeurs que vous êtes,) une jérémiaude très-peu charitable : Le pauvre *Fantasque* est sans mort, en prison ; c'est bou pour lui, pourquoi parlait-il si librement de notre vénérable administration ; nous lui avions bien dit de ne jamais souffler mot sur la politique, ni sur les officiers publiques, ni sur la corporation, ni sur la vie privée des individus, ni sur leur vie publique. Il est fini c'est dommage ; c'était un drôle de journal qui nous faisait bien rire ; ce n'est pourtant pas une raison pour le pleurer. Voilà quelle serait mon oraison funèbre. A d'autres ! On me permettra seulement de faire observer quelques légers augures qui n'annoncent rien de bon.

Le jour choisi pour nous installer dans l'union est un Mercredi. Les étudiants vous diront que ce mot signifie : *jour de Mercure* ; or Mercure est le dieu de marchands et des voleurs. Singulière coïncidence, pas vrai, lecteur ? Je n'en dirai pas davantage, crainte de fâcheuses allusions. Le 10 Février est d'abord l'anniversaire de la cession du Canada par la France ! La loi de l'union serait-elle un autre commencement de cession ? Qu'en dites-vous, les finassiers ? Le 10 Février est l'anniversaire du mariage de la reine. Il y aurait foule de jolies choses à dire là-dessus ; mais tais-toi, ma langue : respect au sexe avant tout. Le 10 Février sera l'anniversaire du baptême de la princesse royale. Pour cela là je ne sais, qu'en dire, et cette célébration n'aura rien que de fort innocent puisse-t-on en dire autant par la suite de celle de l'union. Le 10 Février est aussi l'anniversaire de la suspension de notre constitution. Grand coup de a non pour celui-là. Nos sangsues ne le donneraient pas pour une bonne pinte de brandy.

Le siège du gouvernement est définitivement établi à Kingston. Nous espérons que tous les bons citoyens illumineront leurs maisons, afin de témoigner leur joie de voir leur ville débarrassée pour long-tems de l'exécutif.

La première législature va siéger dans un hôpital. Maître Thomson est fatigued sans qu'il y paraisse, et il traîte déjà nos représentans comme des sous des infirmes. Puis mauvais pour beaucoup d'entre eux.